

Thiérrache

L'avenir économique et environnemental du secteur fait débat. Le conseil de développement du Pays de Thiérrache avait invité deux experts pour présenter les enjeux.

Le futur de la Thiérrache suscite des discussions en ce moment. A la buanderie du Familistère, le conseil de développement du pays de Thiérrache et Yves-Marie Szynusiaik avaient invité des experts pour alimenter la réflexion sur deux thèmes. 40 personnes étaient présentes à la conférence.

Georges Gontcharoff, admi-

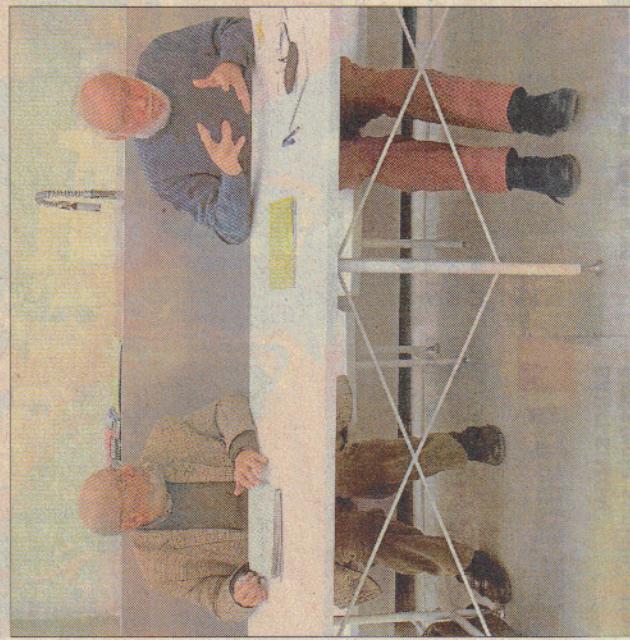
nistrateur de l'Unadel, Union nationale des acteurs de développement local, a fait un exposé sur les nouvelles étapes de la décentralisation et les enjeux pour les territoires de la Thiérrache.

En seconde partie, Yves Gorgeu, membre de l'Unadel a fait quant à lui une explication sur l'évolution de l'intercommunalité et sur la dynamique des parcs naturels régionaux (PNR).

Après avoir fait l'historique de l'appellation qui date de 1966, Yves Gorgeu a rappelé « qu'un parc naturel régional n'a aucun pouvoir réglementaire sur l'agriculture, la chasse et la pêche à la grande différence des parcs nationaux. » Ce qui signifie que la Thiérrache ne serait pas concernée. « L'idée est de favoriser un mode de développement pour l'homme, l'animal et la nature, » a souligné l'expert. Il a également rappelé « qu'un parc était reconnu pour sa forte valeur patrimoniale, mais aussi pour sa fragilité. » Aux remarques qui ont été exprimées sur l'ajout d'une couche supplémentaire, il a rétorqué « que cela n'ajoutait pas d'échelon administratif. » Une partie de la salle est restée dubitative.

A la fin de l'intervention, l'agriculteur Marc Brandy qui avait participé aux manifestations des agriculteurs à Vervins sur la réforme de la PAC et l'écotaxe, considérait « ce projet comme contraignant. »

L'avenir du parc naturel régional fait débat



Les deux intervenants pendant leur présentation.

Les ateliers à venir

Près de 40 personnes étaient présentes à la conférence.

Le second groupe se réunira le mardi 10 décembre à la Villa Pasques à la Capelle de 18h à 20h. Ils évoqueront l'attractivité économique de la Thiérrache. Cette fois-ci, ils débattront sur le tourisme de la Thiérrache et son patrimoine culturel.

Le conseil de développement du pays de Thiérrache organise trois ateliers de réflexion sur différents thème. Le premier groupe de travail, qui se réunira à la Villa Pasques à la Capelle le lundi 9 décembre de 18h à 20h, abordera de la charte du Pays et son avenir.

Grégoire NORMAND

aux avant-postes

Le Conseil de Développement

L'avenir de la Théologie

Organic Democracy et Transformations

DEMO de la Fais

LE NUMERO T.I.C. : 0.60 Euro

81121/50